

NUMÉRO 4 15 Avril 2025

CAP-NEWS



PLAN DE REPOSITIONNEMENT DU PORT



SOMMAIRE

I TRAVAUX SUR LE PLAN REPOSITIONNEMENT DU PAD

**1.1 Nouvelle approche systémique du
secteur portuaire sénégalais**

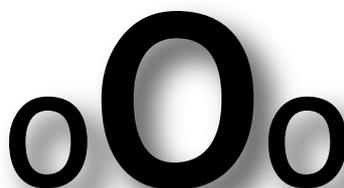
**1.2 Allocution du Président
de CAP-SENEGAL, Dr Baba Tall**

**II CAP-SENEGAL et le PAD au Salon
International du Transport et de la
Logistique (SITL 2025)**

III FAISONS CONNAISSANCE AVEC LA FSPS

**IV QU'EST-CE QUE LA ZEE
(Zone Economique Exclusive) ?**

V AGENDA



TRAVAUX SUR LE PLAN REPOSITIONNEMENT DU PAD

11 Nouvelle approche systémique du secteur portuaire sénégalais

Les travaux du plan de repositionnement du Port se sont déroulés du 11 au 28 février 2025, avec une participation active et entière des acteurs portuaires.

Le but visé était la définition de la nouvelle orientation des activités portuaires au Sénégal.

Le Plan porte sur La déclinaison d'une stratégie :

- d'alignement au référentiel de politiques publiques : Agenda national de Transformation Sénégal 2050 ;
- de différenciation pour positionner la plateforme portuaire du Sénégal comme un hub logistique intégré régional.

CONTEXTE MONDIAL DES ECHANGES ET DES TRANSPORTS MARITIMES

Les ports s'insèrent dans un système mondialisé de production et de distribution.

COMMERCE INTERNATIONAL

Augmentation du commerce mondial : après une contraction de 3,8 % en 2020, due à la pandémie de COVID 19, le commerce maritime mondial a rebondi avec une croissance estimée à 4,3 % en 2021.

SITUATION POST COVID :

- Perturbation des chaînes d'approvisionnement ;
- Restructuration des échanges mondiaux ;
- Relocalisation des chaînes de production.
- Tensions géopolitiques & changements climatiques :
- Modification des routes maritimes ;

- Hausse des taux de fret ;
- Surcoûts opérationnels dans les ports ;
- Pouvoir d'achat des consommateurs affecté.
- Transports Maritimes
- Principal vecteur du commerce international
- 80% du volume du commerce mondial ;
- plus de 11 milliards de tonnes de marchandises par an ;
- gigantisme et spécialisation des navires ;
- conteneurisation croissante ;
- compétition entre compagnies maritimes ;
- alliances et ententes armatoriales ;
- lignes régulières et services autour du monde ;
- émission de carbone ;
- technologies émergentes.

CONTEXTE CONTINENTAL ET SOUS REGIONAL

COMMERCE

- **Faible niveau d'échanges intra-Africain (- de 20%) malgré :**

- des efforts d'harmonisation des procédures douanières (code communautaire ; TEC) ;
- développement de Corridors logistique et de transport.

- **Avènement de la ZLECAF en 2021 avec un marché potentiel de 1,4 milliards de consommateurs**

- Augmentation prévisible des échanges à hauteur de 50% à l'horizon 2035.

TRANSPORTS MARITIMES

Faibles parts de l'Afrique sur le commerce maritime mondial(- de 5%)

- **Disparitions des armements Africains ;**

- **Investissements accrus dans les infrastructures portuaires ;**

- Investissements majeurs : augmentation des investissements dans les infrastructures portuaires en Afrique (environ 15 milliards de dollars par an entre 2018 et 2023) selon la BAD.

PORTS

- **Forte concurrence entre ports de la sous-région ;**

- **Investissements accrus dans les infrastructures portuaires ;**

- **Partenariats Public-Privé (PPP) : modèle privilégié pour le développement portuaire en Afrique, attirant des opérateurs internationaux tels que DP World, China Merchants Port Holdings...**

CONTEXTE NATIONAL

- Agenda national de Transformation Sénégal2050 ;
- Découverte du pétrole et du gaz ;
- Conseil interministériel spécial sur les infrastructures portuaires et maritimes ;
- Gestion unifiée des ports publics sénégalais (décret 2023-353 du 22 février 2023) ;
- Développement des infrastructures routières ;
- Plan national d'aménagement et de développement du territoire ;
- Agropôles ;
- Zones économiques spéciales (ZES).

CONTEXTE NATIONAL

- Situation actuelle de la plateforme portuaire du Sénégal ;
- Absence d'un schéma global cohérent de gestion des ports :
 - SONAPAD, NDAYANE ;
 - PORTS SECONDAIRES ;
 - PORT PRIVE BARGNY-SENDOU ;
- Capacité limitée des infrastructures ;
- Faibles performances opérationnelles ;
- Besoin de modernisation ;
- Faible connectivité ;
- Faiblesse du fret retour ;
- Perte de compétitivité ;
- Dépendance aux revenus de participations.

DÉFIS ET ENJEUX

DEFIS

- Résilience face aux perturbations ;
- Infrastructures insuffisantes ;
- Efficacité opérationnelle réduite ;
- Faible digitalisation ;
- Procédures douanières complexes ;
- Sécurité et instabilité politique (sous-région) ;
- Adoption limitée des technologies digitales ;
- Faiblesse de la connectivité vers l'Hinterland ;
- Concurrence portuaire régionale.

ENJEUX

- Relocalisation des chaînes de production ;
- PNADT agropôles ZES ;

Potentiel inexploité des bassins économiques ;
Modernisation des ports secondaires ;
Intégration régionale et facilitation du commerce ;
Enjeux environnementaux.

OBJECTIFS DU REPOSITIONNEMENT

Intégrer le Sénégal dans les chaînes de valeur mondiales à travers :

1. Changement de paradigme

- Nouvelle approche holistique des ports ;
- Vocation :
 - portuaire
 - logistique
 - industrielle - urbaine ;
- Intégration des chaînes
 - complémentarité ;
 - digitalisation.

2. Changement d'échelle

Positionnement régional : Port national hub logistique régional ;

Performances opérationnelles :

- inversion des tendances ;
- fluidité du trafic ;
- réduction du temps de passages de la marchandise ;
- accélération de la digitalisation ;
- bonne synchronisation du report modal ;
- développement du capital humain ;
- satisfaction client ;

Performance économique (CA/T ; rentabilité, valeur ajoutée) ;

Nouvelle gouvernance et réformes réglementaire et organisationnelle.

AXES STRATEGIQUES

1. Développement des infrastructures et performances opérationnelle et logistique.

- Des pôles portuaires spécialisés performants et intégrateurs de solutions logistiques ;
- Modernisation et spécialisation des infrastructures en fonction de leur bassin économique ;
- Report modal (intermodalité) développement de corridors logistiques ;
- Connectivité entre le port et les zones de production ;
- Connectivité avec l'hinterland national et sous régional ;
- Développement de ports secs.

2. Création de valeur ajoutée et diversification des revenus

- Politique foncière ;
- Développement de clusters économiques (filières agro-industrie, mines, industrie pharmaceutique, produits halieutiques, pétrochimie, sidérurgie ...) ;
- Prise de participation ;
- Développement des exportations et fret retour ;
- Tarifications et fiscalités attractives ;
- Développement de partenariats public-privé (concessions, projets immobiliers, ports de plaisance...).

3. Valorisation du Capital humain Faire du capital humain des ressources mobilisables

- Développement de l'employabilité des acteurs ;
- Offre de formations adaptées aux exigences de la chaîne logistique ;
- Rubans pédagogiques adaptés aux activités de production, d'extraction, de transformation, d'exportation et aux métiers portuaires ;
- Création d'emplois ;
- Nouvelle niche pour les START-UP spécialisées en intelligence artificielle.

4. Développement numérique digitalisation de processus opérationnels et administratifs

- Développement d'une info-structure portuaire (Port Community System) ;
- Dématérialisation des procédures ;
- Digitalisation des transactions ;
- Utilisation de l'intelligence artificielle.

5. Gouvernance

Une gouvernance concertée et un cadre réglementaire adapté ;

- Redéfinition de la gouvernance portuaire ;
- Réformes juridiques et organisationnelles ;
- Repositionnement de la SONAPAD en Autorité nationale Portuaire ;
- Mise en place d'un cadre consultatif permanent ;
- Développement de partenariats institutionnels ;
- Mécanisme de suivi-évaluation.

IMPACTS ATTENDUS DU PLAN DE REPOSITIONNEMENT

Commercial :

- compétitivité du hub logistique régional ;
- attractivité du Sénégal et intégration dans les chaînes de valeurs mondiales.

Économique :

- création de richesses ;
- augmentation notable du chiffre d'affaires (objectif : plus de 200 milliards par an) ;
- rentabilité 15%- contribution du secteur au PIB national 5% ;
- réduction du déficit de la balance commerciale.

Impact social :

- création d'emplois pour les jeunes ;
- augmentation des revenus pour les populations.

Environnemental :

- durabilité ;
- aménagement équilibré du territoire national.

Mamadou Corsène SARR



CAPNEWS

COMMUNAUTE DES ACTEURS PORTUAIRES DU SENEGAL



1.2

Allocution du Président de CAP-SENEGAL, Dr Baba TALL lors du lancement du plan de repositionnement

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Dakar ;

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar ;

Monsieur le Secrétaire Général du Port Autonome de Dakar;

Mesdames, Messieurs les Directeurs sectoriels et Conseillers techniques ;

Chers Collègues, membres du Secteur privé national et de la Communauté des Acteurs portuaires du Sénégal (CAP-SENEGAL) ;

Mesdames, Messieurs, Honorables invités ;

C'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de cette cérémonie marquant le lancement du Plan de Repositionnement du Port Autonome de Dakar.

Je souhaite tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar, pour cette initiative audacieuse qui vise à réinventer notre système portuaire et à renforcer notre position stratégique dans le secteur maritime.

CAP-SÉNÉGAL participe à la présente rencontre qui, nous en sommes persuadés, célèbre un moment clé dans l'histoire de notre port, qui représente non seulement un axe vital pour notre économie, mais également un symbole de notre ambition collective.

Le Port Autonome de Dakar joue un rôle fondamental dans notre développement économique, avec 90% de nos échanges commerciaux passant par ses infrastructures et générant 95% de nos recettes douanières. Il est donc crucial que nous unissions nos efforts pour garantir son efficacité et sa compétitivité, de façon durable.

Le Plan de Repositionnement lancé aujourd'hui par la direction générale du Port autonome de Dakar, est le résultat d'une réflexion approfondie et d'un dialogue inclusif entre tous les acteurs portuaires.

Son objectif est de libérer le potentiel de croissance de notre écosystème portuaire et logistique, en le transformant en un véritable moteur de l'émergence économique du Sénégal.

Pour cela, nous devons nous engager dans une étroite collaboration, afin de :

- Mettre à niveau nos infrastructures,
- Réviser nos textes et les adapter aux enjeux et aux dynamiques politiques,
- Réviser et simplifier nos tarifs,
- Assainir les métiers,
- Assurer la connectivité,
- Digitaliser tous les processus,
- Renforcer la sécurité,
- Assurer la conformité aux normes internationales.

Ce plan nourrit, par ailleurs, l'ambition d'accélérer le développement des corridors régionaux, en établissant en particulier, un corridor est compétitif, en étroite collaboration avec nos partenaires maliens et avec d'autres acteurs clés.

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar ;

Mesdames, Messieurs, Honorables invités ;

Qui dit repositionnement dit forcément rectification d'une position, constat d'une perte de place.

En toute humilité, tâchons de reprendre et de renforcer notre place.

Ceci est à notre portée car notre cher pays est riche de sa stabilité politique, de sa position géographique privilégiée et de la qualité de ses ressources humaines.

Nous devons également œuvrer à la création d'un cadre attractif pour l'investissement privé, soutenir le développement du contenu local, la promotion des métiers portuaires et logistiques.

En notre qualité de président de la Communauté des Acteurs Portuaires du Sénégal, nous nous engageons à garantir la participation active de tous les acteurs dans ce processus engagé par Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar.

Nous restons convaincus que ce Plan de Repositionnement permettra non seulement d'améliorer encore une fois, la compétitivité du Port Autonome de Dakar, mais aussi de renforcer sa mission de régulateur du secteur portuaire sénégalais, de hub maritime et logistique régional.

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar ;

Chers Collègues, membres du Secteur privé national et de la Communauté des Acteurs portuaires du Sénégal (CAP-SENEGAL) ;

L'ambition de CAP-SENEGAL est de contribuer activement à toutes les initiatives visant au renforcement de la position du Sénégal comme point d'entrée privilégié pour le transit vers la sous-région, d'accompagner l'essor de l'industrie, d'assurer la fluidité des circuits logistiques.

Ensemble, nous avons la responsabilité de construire un avenir meilleur pour notre port et pour notre pays.

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Dakar ;

Nous ne ménagerons aucun effort, aucune action pouvant contribuer, à vos côtés, à la réalisation de vos objectifs majeurs.

Vous pouvez résolument prendre acte de notre engagement ferme à faire de ce projet une réussite collective.

Mesdames, Messieurs, Honorables invités ;

Nous vous remercions de votre aimable attention.

Dr Baba TALL

CAP-SENEGAL et le PAD au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL 2025)

REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTERE DES PÊCHES ET DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET MARITIMES
CAP-SENEGAL

La Communauté des Acteurs Portuaires et le PAD au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL 2025)



Du 1er au 3 avril 2025

Du 1er au 3 avril 2025 aux parcs des expositions de la Porte de Versailles (Paris), s'est tenue la 42ème édition du Salon International du transport et de la logistique (SITL 2025).

En effet par lettre n° 000160 PAD/DG/DCEC/DAC du 30 janvier 2025, le Port Autonome de Dakar a bien voulu inviter la Communauté des Acteurs Portuaires du Sénégal et les concessionnaires à participer à ses côtés au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL 2025). Sur une superficie de 24 m², étaient présents pour l'animation du stand, la promotion de l'offre logistique du Port de Dakar ainsi que celle des projets de développement et des opportunités d'investissements offertes, le PAD, CAP Sénégal et certains concessionnaires opérant au port de Dakar tels que DP World, Dakar Terminal, TVS :

- CAP SENEGAL, représentée par son President M. Baba TALL et le Secrétaire Général Mamadou Corsène SARR;**
- Les Terminaux Vraquiers du Sénégal (TVS), représentés par sa Directrice Générale le Mme Khady GUEYE;**
- Dakar Terminal, représenté par son Directeur Général Mr Assane DIOUF;**
- Dubaï Port World (DP World), représenté par Mme Maimouna MBENGUE et Mr Fulgence DEGUE NONVO.**

Le Port Autonome de Dakar était représenté par:

- M. Papa Ibrahima SOW, Directeur Commercial et Expérience Client ;**
- Mme MBACKE Aminata DIOUF, agent commercial;**
- M. Pathé DIOUF, Chargé d'études à la DCEC**

A. LES OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission étaient de :

- Présenter le port multifonction de Ndayane ;
- Présenter l'offre logistique du PAD ;
- Présenter les activités de chaque concessionnaire et leur rôle dans le port de Dakar ;
- Echanger avec les grands armateurs mondiaux susceptibles de faire du Port de Dakar leur hub
- Aller à la rencontre des acteurs du transport et de la logistique ;
- S'informer sur les nouveaux produits et services innovants dédiés au transport de marchandises et à la chaîne logistique ;
- Recueillir les informations nécessaires sur les tendances lourdes du transport maritime international et des évaluations récentes sur la croissance ;
- Prospector de nouveaux partenaires ;
- Echanger avec les clients afin d'améliorer leur besoin.

B. DEROULEMENT DE LA MISSION

Le SITL (Salon International du Transport et de la Logistique) est l'un des principaux salons européens du transport, de la logistique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Se tenant généralement chaque année à Paris, il attire les professionnels et entreprises de toute la filière transport et logistique. Il offre une plate-forme complète aux experts de l'industrie pour présenter et découvrir les dernières tendances, technologies et services dans le domaine du transport et de la logistique.

Le SITL s'est imposé comme l'un des rendez-vous incontournables de l'industrie du transport et de la logistique, tant en Europe que dans le monde. Le SITL a regroupé cette année plus de 500 exposants.

Le Salon a choisi la thématique de métamorphose 25 et pendant 3 jours, il a accueilli plus de 25 000 professionnels et acteurs de l'industrie du transport et de la chaîne logistique.

Les participants ont présenté leurs produits et services et explorer des opportunités commerciales. Les exposants ont proposé une large gamme de produits et services pertinents pour le secteur du transport et de la logistique, notamment des camions, des conteneurs, des camions industriels, des matériaux d'emballage, des logiciels de logistique, des solutions télématiques, des systèmes de gestion des transports et des services de conseil.

Enfin, le SITL 2025 a été un point de rencontre important pour les experts de l'industrie du transport et de la logistique.

CAP Sénégal et le Port Autonome de Dakar étaient pratiquement les seuls représentant de la sous-région présents au SITL 2025 et plus précisément au village des ports internationaux du SITL près des ports de Barcelone, Dunkerque, Anvers, HAROPA et Marseille Fos.

Durant trois jours, le stand du Port de Dakar et de la Communauté a reçu de nombreux visiteurs.

Cerise sur le gâteau, le stand du PAD et de la communauté a eu l'immense honneur de recevoir les visites du Directeur Général du Port Autonome de Dakar, Monsieur Wally Diouf BODIANG, accompagné du Haut Commandant Monsieur Ibrahima BADJI et du Directeur de la Stratégie et du Développement Monsieur Momar Ngary BA.

Il a également reçu la visite de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Sénégal à Paris.

Le projet du port multifonction de Ndayane a été la grande attraction d'autant plus qu'aucun port africain n'a été représenté en dehors de celui du Sénégal.

L'objectif principal visé à travers cette mission commerciale de prospection, de promotion de la place portuaire de Dakar était d'informer sur le nouveau plan de repositionnement en cours sans oublier les ambitieux projets de développement notamment le port de Ndayane.

Nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que l'objectif a été largement atteint.

Nous avons profité de la présence de l'Autorité portuaire pour lui présenter l'idée de tenir un salon similaire à Dakar, et l'accord de principe a été obtenu. Dans ce cadre, une réunion sera programmée dans les prochains jours pour étudier la faisabilité en relation d'abord avec les parties prenantes et ensuite saisir les Hautes Autorités du pays pour un accompagnement et soutien.

Pour clôturer cette belle manifestation, CAP Sénégal a offert un dîner en l'honneur du Directeur Général du PAD et de toute sa délégation.

C. RESULTATS OBTENUS

La participation du Port de Dakar et de CAP Sénégal à la 42ème édition du SITL 2025 à Paris, Porte de Versailles, parcs des expositions du 1er au 3 avril 2025 a permis :

- d'avoir le logo du PAD et de CAP Sénégal sur le plan du salon ;
- de présenter, l'offre logistique du port de Dakar et de ses acteurs, à travers la distribution des plaquettes dédiées et produites à cet effet, la diffusion du film institutionnel de l'ensemble des partenaires et l'importance du port dans le dispositif logistique en Afrique de l'ouest pour faciliter le commerce international. En somme il a permis d'avoir une meilleure visibilité des réalisations et des performances du Port et de ses acteurs ;
- de découvrir les innovations et les nouvelles technologies du secteur ;
- de rencontrer beaucoup de contacts s'intéressant à notre offre logistique et à nos projets de développement portuaire ;
- de présenter les nouveaux projets de développements avec la promotion du Projet du Port Multifonction de Ndayane et Bargny-Sendou auprès des opérateurs économiques et partenaires technico commerciaux, leurs avantages et les opportunités d'investissement offerts.

D. PHOTOS

PORT AUTONOME DE DAKAR
Un port, un but, une foi

Sénégal 2050

Hub logistique régional, pilier de la transformation économique du Sénégal.

Concessionnaire du Terminal à Conteneurs **DP WORLD**

Concessionnaire du Terminal Roulier **DAKAR TERMINAL**

Concessionnaire du Terminal Vraquier **Terminaux Vraquiers du Sénégal**
Membre du groupe **SEA-invest**

Concessionnaire du Terminal Pétrolier **Terminal Pétrolier de Dakar**
Membre du groupe **SEA-invest**

Cap SÉNÉGAL

Groupe **SEA-invest**

Adresse : 21, boulevard de libération, Dakar - BP 3195, Dakar - Tel : +221 33 849 45 45 - Fax : +221 33 823 36 06 - Email : pad@portdakar.sn

PORT AUTONOME DE DAKAR





PORT AUTONOME DE DAKAR





PORT AUTONOME DE DAKAR





PORT AUTONOME DE DAKAR





PORT AUTONOME DE DAKAR





Un écosystème au
pour fluidifier
logistique et tra

Hub logistique régional, pilier de la trans

Concessionnaire du Terminal

WORLD

du Term

ard de libération

Concessio

invest

221 33 849 45 4



PORT AUTONOME DE DAKAR



**Mamadou
Corsène SARR**

LA FSPS



FAISONS CONNAISSANCE AVEC LA FSPS

La Fédération Sénégalaise de Pêche Sportive (FSPS) est l'organisme officiel chargé de promouvoir et de réguler la pratique de la pêche sportive au Sénégal.

Basée à Dakar, elle œuvre pour le développement de cette activité en encadrant les différentes disciplines et en organisant des compétitions nationales et internationales



La FSPS joue un rôle essentiel dans la structuration de la pêche sportive en collaborant avec divers clubs et associations à travers le pays. Elle veille au respect des réglementations en vigueur, à la préservation des ressources marines et à la promotion d'une pratique responsable et durable de la pêche.

Palmarès de la **FSPS**

La première participation en 2000 marque le début du palmarès de la FSPS.

2000 : Italie (Pise) – une équipe (médaille d'argent)- 2ème, vice Champion du monde.

2002 : Espagne (Mayorca) - une équipe (médaille d'or)- 1er, Champion du monde.

2003 : Sénégal (Dakar) – deux équipes (médaille d'or)- 1er, Champion du monde.

La deuxième équipe classée (médaille de bronze – 3ème.

2006 : Record mondial du plus gros poisson, lors des Jeuxmondiaux au Portugal.

De 2006 à nos jours, le Sénégal reste toujours parmi les six premiers du classement mondial



M. Massar SARR,
le Président de la FSPSR

IV

QU'EST-CE QUE LA ZEE (Zone Economique Exclusive) ?

Une zone économique exclusive est, d'après le droit de la mer, un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains et économiques en matière d'exploitation et d'usage des ressources naturelles.

La ZEE est une bande de mer ou d'océan située entre les eaux territoriales et les eaux internationales, sur laquelle un État riverain (parfois plusieurs États dans le cas d'accords de gestion partagée) dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources.

Quand commence la ZEE ?

Depuis la terre ferme, la mer territoriale commence là où finissent les eaux intérieures, au niveau de la ligne de base, et s'étend sur 12 milles marins vers le large (22,224 km). Au-delà commence la zone économique exclusive, beaucoup plus large (jusqu'à 200 milles marins à partir de la ligne de base).

Quel pays a la plus grande ZEE mondiale ?

Les États-Unis possèdent la plus grande ZEE du monde, avec une superficie de 11,3 millions de km², devant la France qui dispose de 10,2 millions de km², dont 97% outre-mer.


V**AGENDA**

- **Edition du lexique maritime et portuaire ;**
- **Assemblée Générale Ordinaire de CAP Sénégal ;**
- **Séminaire sur le pétrole, le Gaz et Pêche et Aquaculture**
- **Mise en place du comité chargé de la préparation du Salon International du Transport, de la Logistique et de la Mobilité au Sénégal**

Directeur de publication : Dr Baba TALL

Rédacteur en Chef : Dr Alioune Abi Taleb NGUER

Rédacteur en Chef adjoint : Mamadou Corsène SARR

Conception et réalisation : Alboury DIOP